Guide d'utilisation du logo

Réseau express métropolitain



Dernière mise à jour : février 2024

PROJET REM S.E.C. (ci-après, « REM ») confère à l'Utilisateur le droit d'utiliser à titre gratuit le Logo du REM (ou une de ses versions autorisées) pour indiquer la proximité de son entreprise avec une des stations du REM sous les conditions suivantes (ci-après, « Licence ») :

L'Utilisateur s'engage à ne pas utiliser le Logo du REM de manière illégale ou frauduleuse ou contraire aux lois fédérales concernant les marques de commerce et/ou les droits d'auteur.

L'Utilisateur s'engage à ne pas employer le Logo du REM de façon à laisser croire que son entreprise et/ou ses produits ou services sont affiliés ou approuvés par le REM.

L'Utilisateur s'engage à ne pas modifier ou altérer le Logo du REM et à respecter les normes graphiques du Logo du REM qui forment une partie intégrante à cette Licence.

L'Utilisateur comprend et reconnaît que le REM est le seul titulaire du Logo du REM et que le REM détient tous les droits s'y rattachant. La Licence d'utilisation du Logo du REM ne confère à l'Utilisateur aucun droit additionnel dans le Logo du REM ou les droits de propriété intellectuelle qui s'y rattachent.

Cette licence à titre gratuit est révocable à tout moment pour quelconque raison sans préavis nécessaire. En cas de révocation ou à l'expiration de cette licence, vous vous engagez à cesser immédiatement toute utilisation du logo et à détruire tout support le contenant.

Logo – Identité visuelle globale



Notre logo est symbolisé par une lettre simple : le R. Son allure contemporaine et son aspect épuré lui assurent une pérennité. Cette lettre solide, bien qu'elle soit imposante, montre le côté aérien et léger du R et semble doucement flotter sur la ligne verte qu'elle enjambe. Le R est un service express qui traverse le Grand Montréal dans l'axe nord-sud et se dirige vers l'ouest, c'est pourquoi le R est également représenté par une longue ligne qui réunie la région métropolitaine.

Cette ligne qui traverse le R évoque également l'horizon qui définit le sous-terrain et la surface et positionne bien le réseau dans l'espace.

Symbole identitaire

Version en couleur



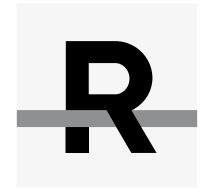
*Version officielle du logo

Version en couleur Renversé

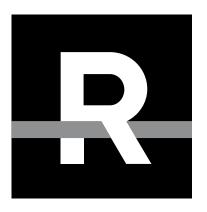




Version en noir et blanc



Version en noir et blanc Renversé



Symbole identitaire incluant le nom

Version en couleur



Version en noir et blanc



Version en couleur - Renversé



Version en noir et blanc - Renversé





Taille minimum: 0,65 pouce de hauteur

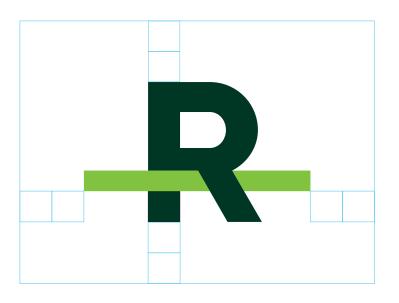
Le logo descriptif et le logo symbole – Zone de sécurité

Zone de sécurité

Le logo doit toujours être encadré d'un espace de protection minimal afin de respecter son ensemble et de faciliter son identification visuelle.

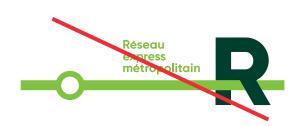
Cette zone de protection correspond à 2 blocs formés par le carré sous la lettre R.





Logo – Principes d'utilisation

Utilisation fautive













Couleurs du REM

Couleurs principales



CMYK: 54 0 100 0 RGB: 132 189 0 HEX/HTML: 84BD00



CMYK: 94 28 74 73 RGB: 3 70 56 HEX/HTML: 034638

Couleur secondaire



CMYK: 9 0 90 0 RGB: 216 245 55 * HEX/HTML: D8F537 *

^{*} Veuillez noter que ces équivalents (RGB et HEX) ne sont pas les équivalents directs du pantone 395 C.